Solidaires Finances Publiques 33
SYNDICAT NATIONAL
Section de la Gironde

La force de tous les agents de la DGFiP

Compte rendu du CTL du 11 SEPTEMBRE 2018

Nous n'évoquerons pas les réponses de la Direction à notre liminaire tant vous perdriez du temps à l'exercice « langue de bois » …

Simplement, sur le sujet délicat des affectations locales en RAN unique, la Direction affirme qu'elle « fera en sorte que les choses se passent au mieux » … Nous voilà rassurés !!

Quant au PAS, « le Ministre fait confiance aux agents » et des messages adressés aux contribuables !! Tout va bien là aussi !!

POINTS POUR AVIS

Fusion du SIP de Bordeaux Aval avec le SIP de Bordeaux Centre Amont :

Il s'agit d'un futur SIP à 82 agents !! Sur deux étages.

Il n'est pas question pour l'instant de prendre en charge les missions foncières.

Solidaires Finances Publiques dénonce cette soi-disant « simplification » mise en avant par la Direction. Les restructurations sont toujours difficiles et revêtent un caractère anxiogène pour les agents.

Solidaires Finances Publiques déclare qu'à chaque restructuration, on confronte les différentes méthodes et organisation de travail et il serait nécessaire d'harmoniser au niveau départemental ces méthodes ! Pour l'instant, ce phénomène ne fait qu'augmenter le mal-être au travail des agents.

Fusion du SIE de Bordeaux Aval avec le SIE de Bordeaux Centre Amont :

La charge liée au CICE diminue mais on ne peut pas deviner encore le volume et l'impact du recouvrement du PAS par les agents du SIE …

Solidaires Finances Publiques demande si le déploiement de RSP dans les SIP est planifié et la Direction répond qu'elle « n'a pas de visibilité pour l'instant » …

Solidaires Finances Publiques demande, au regard des informations qui circulent dans le réseau officieusement, si la Direction envisage, comme sur d'éventuels départements expérimentateurs, la création de SIE à 250 à 300 agents.

Réaction de la Direction, un peu embarrassée (« oups, ils savent … ») répond qu'elle n'a pas d'information … A suivre !!!
Solidaires Finances Publiques aborde le sujet délicat de l'accueil des professionnels à la Cité, et au sein du futur SIE fusionné et au-delà au sein du SIE PESSAC-TALENCE.

Fusion du SIE de Blaye avec le SIE de Libourne :
Une équipe resterait sur BLAYE pour l'accueil et différentes missions pour un an …
Pour ceux qui suivraient la mission au SIE à LIBOURNE, ils seront affectés officiellement au 1er janvier 2019 à LIBOURNE avec 3 possibilités :
- une équipe resterait sur BLAYE pour effectuer l'accueil et différentes missions,
- option pour un différé d'installation à LIBOURNE au 1er septembre 2019 et travail à distance pour LIBOURNE du 1er janvier au 31 août 2019
- possibilité de télétravail (sauf pour la comptabilité) avec rattachement à LIBOURNE

Ceux qui ne suivraient pas la mission, compte tenu des départs en retraite et des transferts d'emploi (Trésoreries de St SAVIN et ETAULIERS), ils pourraient être maintenus au SIP de BLAYE ;
Solidaires Finances Publiques demande à la Direction le contenu des modalités et d'organisation de l'accueil négocié avec la Mairie de BLAYE. Nouveau flottement dans la réponse de la Direction qui n'est pas très précise et évoque un simple «accord de principe », donc rien de concret !!
Les assurances données aux agents concernés lors des entretiens individuels et de la visite de la Direction le 7 septembre 2018, sont actées en séance :
- Demande d'une journée d'immersion à LIBOURNE avec entretien individuel auprès du chef de service,
- assurance d'une réponse écrite collective et individuelle aux questions de ces agents.

Fusion des PCRP de Bordeaux et Mérignac et création d'une cellule CSP d'Initiative (CSPI) au sein du service unifié :
La Direction se retranche derrière une commande nationale et évoque une simple fusion avec maintien des applications actuelles … Tout est tellement simple au pays des technocrates …
Solidaires Finances Publiques entre tout de suite dans le vif du sujet avec des questions concrètes :
D'abord, pourquoi le choix de ce calibrage de 19 agents pour le CSPI … La Direction répond que cela fait suite à une réunion des encadrants, le principe étant que les agents affectés en PCRP suivront automatiquement et que les agents qui effectuent du CSP en SIP seront fléchés et suivront la mission selon la règle de l'ancienneté.
NOTA : il ne faut pas oublier qu'entre temps, il y aura le premier plan massif de suppressions d'emplois (au 1er septembre 2019 comme la date officielle de cette fusion et surtout que nous serons en dispositif expérimental de RAN unique!!). Solidaires Finances Publiques est certain que le calibrage sera revu à la baisse à ce moment-là … et plus proche de l'annonce faite en CHSCT de 10-12 agents ...

Solidaires Finances Publiques demande ensuite comment se fera l'affectation des agents B au sein du CSPI mais aussi quid des agents qui ne souhaiteraient pas suivre la mission (exemple les emplois dans les SIP de LANGON – ARCACHON – etc) ? Resteront-ils en surnombre ? Si oui, combien de temps ?
Solidaires Finances Publiques demande aussi comment les agents du PRCP seront affectés au sein du CSPI, partie intégrante du PCRP ?
Réponse de la Direction : Fiches de vœux et ancienneté. Solidaires Finances Publiques poursuit le questionnement, à savoir, au sein d'un SIP ou d'un SIE, c'est le responsable qui affecte les agents aux différents postes : pourquoi un traitement différent pour une cellule CSP intégrée du PCRP ?
Sur toutes ces questions, la Direction restera dans le flou, fera même quelques réponses contradictoires, renvoyant à l'instruction sur les mutations devant sortir en décembre 2018 …
On sent la préparation et l'attention portée à la situation personnelle des agents !!

Solidaires Finances Publiques questionne également sur le pilotage du PRCP qui comportera toujours trois sites et sur le pilotage de la cellule CSPI. Une augmentation du nombre d'encadrants est-elle envisagée ? La Direction répond non et que rien n'est arrêté en matière d'organisation du pilotage. Seul un projet est évoqué : un IP pilote la totalité du PRCP, y compris la CSPI, un adjoint responsable du PCRP/ARCACHON, et un adjoint en charge de la CSPI.
On a bien fait de venir !!
Les agents détachés du PCRP auprès du PRD ont vacation à rejoindre leur service d'origine au 31 mars 2019.

Solidaires Finances Publiques dénonce à nouveau (comme depuis des années!!) l'éloignement des services de contrôle des services de gestion et de la proximité avec le tissu fiscal qui rend le contrôle plus efficace et plus efficient, plus propice à l'équité fiscale … Nous nous dirigeons toujours plus vers du travail de liste, élaboré de plus en plus de Paris et sous une concentration démotivante pour les acteurs du contrôle fiscal.

Toutes les OS ont voté unanimement contre tous ces points.

POINTS POUR INFORMATION

DUERP et Plan Annuel de prévention 2018 :
La campagne de recensement a présenté 2 changements importants

- les risques liés au bâtiment relèvent du Registre Santé Sécurité au Travail (RSST dématérialisé) ce qui entraîne de manière mécanique la baisse du nombre des risques recensés.
- le référentiel des risques professionnels allégé (58 situations d'exposition au lieu de 139)

Le GT afférent a travaillé sur les lignes de risques A, B et C notamment les Risques Psycho Sociaux (RPS).

Les enseignements restent constants :
- part élevée de RPS (28%)
L'examen fait ressortir le poids ressenti et exprimé par les agents de l'exigence du travail et des exigences émotionnelles puis de la perte d'autonomie et de l'existence de conflits de valeur.
- sous-déclaration des risques en matière d'hygiène dans les restaurants administratifs, de protection des agents de service et techniques (travaux bricolage, manutention lourde, électricité sans habilitation)
- faible expression des agents travaillant en Direction.

Les propositions du GT concernent un suivi spécifique de l'hygiène des lieux de travail au CGSR et à la trésorerie de BX CHU et en matière de risques relatifs aux postures à Langon/ Leclerc et CFP de Mérignac .

L'inscription de situations de RPS concerne les Trésoreries Ste Foy, Blanquefort, SIP de Cenon et SIP /SIE de Lesparre et les agents d'accueil physique.
Les mesures préconisées demeurent valables mais malheureusement suivies de peu d'application pour ne pas dire incantatoires : pratique du dialogue professionnel et de performance, mesures organisationnelles communes à l'ensemble des services/postes pour améliorer les processus de travail, diffusion rapide de notes métiers commentées, accompagnement du changement et restructurations, dialogue au sein des équipes pour donner du sens à l'action des personnels, organisation du savoir lors du départ des sachant ou à l'arrivée d'agents novices ou de chefs de service « défiliarisés ».

Tableau de Veille Sociale :
Ce tableau permet un constat objectif d'identification de situations à risques, de suivi de leur évolution et des actions menées ou à mener.
Comme pour le DUERP le nombre d'indicateurs a été fortement revu à la baisse.
Pour 2017 il est notable que le nombre de fiches de signalement a sensiblement diminué
Stabilisé en 2016, le nombre de congés de maladie de courte durée (jusqu'à 5jours) est reparti à la hausse. Il est très dégradé par rapport à celui de la DGFIP (supérieur à 20%).
Dégradation constatée pour 40 services (SIP, SIP/SIE, trésoreries mixtes , SPF, enregistrement, direction .
Il en est de même pour un ensemble de services en matière de nombre de jours de CA mis en CET (15 services) et du nombre des écrêtements des horaires variables (30 services).

L'analyse des différents indicateurs révèle l'importance de la problématique de la mission de l'accueil, de son impact sur la dégradation des conditions de travail des personnels exposés et de la faiblesse des moyens mis en œuvre pour la traiter (aménagement des horaires d'ouverture à la baisse).

Un indicateur franchement positif et qui nous réjouit ENFIN, c'est l'utilisation croissante du RSST, outil que vous vous êtes approprié pour signaler les dysfonctionnements tant matériels qu'organisationnels et obtenir une réponse plus rapide au besoin d'une meilleure prise en compte des conditions de vie au travail.
Notre rôle est de veiller au suivi du traitement par la direction de ces services clairement identifiés.

Bilan de l'expérimentation du télétravail :

L'expérimentation a concerné 20 agents (un A+, 7 A, 11 B et 1 C) en Gironde et la Direction signale que 90 % d'entre eux sont satisfaits. Ces agents souhaitent avoir un double écran à domicile et un téléphone portable professionnel.

L'administration a peiné à mettre en marche les liaisons informatiques. Les applications informatiques ne sont pas toutes éligibles au télétravail mais l'administration entend étendre leur nombre.

En ce qui concerne MEDOC, la DGFIP ne souhaite pas la rendre éligible ...

Quant à CHORUS, une expérimentation est en cours.

En GT national , il a été acté que 5 % de la masse des agents seraient éligibles en 2019 et 10 % dans les 3 ans.

Actuellement, les agents qui travaillent sous ce format ont fait ce choix pour des raisons d'éloignement et/ou de situation familiale.

Au cours du 4ème trimestre 2018, la Direction fera un nouvel appel à candidature.

QUESTIONS DIVERSES

Pôle d'Evaluation Domaniale : Solidaires Finances Publiques interroge la durée de présence de l'EDR : jusqu'à octobre mais au-delà ? La Direction répond ne pas avoir fixé de date de fin de mission. La DNID devrait délester le PED d'autant de dossiers que possible.
SFACT : en écho avec la question posée en septembre 2017 à la Directrice par Solidaires Finances Publiques, la Direction répond enfin qu'une étude de faisabilité de la mise en place d'un SFACT Bordeaux Métropole aurait lieu fin 2018/début 2019. C'est le début de la fin …
SAR « PAIE » : sera mis en œuvre au profit de la Trésorerie Bordeaux Métropole, des Paieries départementale et régionale. Des emplois seront prélevés dans les services concernés affectation au 1er septembre 2019. Ou comment vider les services de leur substance ...